

Mairie de MANDRES-LES-ROSES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le lundi vingt-cinq mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, à huis clos, sous la présidence de **Monsieur Alain TRAONOUEZ, doyen des conseillers municipaux, pour le point 1 et de Monsieur le Maire pour les points 2, 3 et 4.**

Etaient présents : Yves THOREAU, Pascale PARRINELLO, Philippe FISCHER, Elisabeth JEGU, Pierre HOUDEBINE, Jacqueline SAUNIER, Jean-François GRAMPEIX, Alain TRAONOUEZ, Nathalie GUESDON, Stéphane DEYSINE, Cécile SABATIER, Philippe SALLE, Pascale CETLIN, Georges MARTINS, **Conseillers municipaux formant la majorité en exercice.**

Avaient donné pouvoir : Isabelle HAMEL à Jacqueline SAUNIER
Régine LANGLOIS à Philippe FISCHER
Stéphane SYLVAIN à Pierre HOUDEBINE
Nathalie PRYJDA à Alain TRAONOUEZ
Antony FERREIRA à Jean-François GRAMPEIX
Nadine BOURRON à Jacqueline SAUNIER
Jannine ANDRIEU à Pascale PARRINELLO
Eric FAIVRE à Jean-François GRAMPEIX
Françoise PIGAL à Elisabeth JEGU
Jean-Claude ANGLO à Pascale PARRINELLO
Philippe BOYADJIAN à Alain TRAONOUEZ
Annie CHAUVIERE à Philippe FISCHER
Guillaume LAVOREL à Pierre HOUDEBINE

A été élue secrétaire : Pascale PARRINELLO

I – ADMINISTRATION GENERALE

1. ELECTION DU MAIRE

Après avoir procédé à l'appel des conseillers municipaux présents, Monsieur Alain TRAONOUEZ, doyen d'âge, invite le Conseil à élire le Maire.

Monsieur Yves THOREAU est élu Maire de la commune de Mandres-les-Roses.

Pour : 21
Blancs : 6

2. DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINT (E) S

Le Conseil municipal fixe à sept, le nombre des Adjoint (e) s au Maire.

A la majorité des votants
Pour : 21
Abstentions : 6 : Nathalie
GUESDON, Stéphane DEYSINE,
Cécile SABATIER, Philippe SALLE,
Pascale CETLIN, Georges MARTINS

3. ELECTION DES ADJOINT (E) S AU MAIRE PAR SCRUTIN DE LISTE

Sont élus :

1^{er} Adjoint au Maire : Pascale PARRINELLO ;
2^{ème} Adjoint au Maire : Philippe FISCHER ;
3^{ème} Adjoint au Maire : Elisabeth JEGU ;
4^{ème} Adjoint au Maire : Pierre HOUDEBINE ;
5^{ème} Adjoint au Maire : Jacqueline SAUNIER ;
6^{ème} Adjoint au Maire : Jean-François GRAMPEIX ;
7^{ème} Adjoint au Maire : Alain TRAONOUEZ.

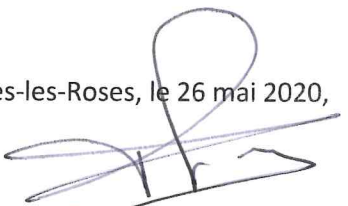
Pour : 21
Blancs : 6

4. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Le Conseil municipal prend acte de la charte de l'élu local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le lundi 25 mai 2020 à 20h35.

Mandres-les-Roses, le 26 mai 2020,


Le Maire,
Yves THOREAU

